

article de Libération du 2 avril 2011 : Portrait par par [Olivier Bertrand](#),
Correspondant à Marseille et [Renaud Lecadre](#) publié le 2 avril 2011 à 0h00

Les frères Guérini, à charge et décharge

L'aîné, réélu à la présidence du conseil général, rêve de la mairie de Marseille. Le cadet gère les déchets de la ville, et dort en prison, mis en examen pour corruption et blanchiment. Saga d'une famille sur une mauvaise pente.

Jean-Noël le répète sans fin : on parlerait moins de lui et des affaires d'Alexandre s'ils ne s'appelaient pas Guérini. L'homme fort du PS marseillais, réélu jeudi président du conseil général des Bouches-du-Rhône, et son petit frère incarcéré à Marseille depuis quatre mois portent le même nom que Mémé et Antoine, fameux bandits corses. Comme eux, ils viennent de Calenzana, village des hauteurs de Calvi (Haute-Corse). Comme eux, ils ont percé à Marseille, chacun dans sa spécialité : Antoine fut proxénète, Jean-Noël est président du conseil général. Et comme eux, ils ont travaillé pour Gaston Defferre (1) depuis le Panier, quartier historique italo-corse. Jean-Noël Guérini (2) y débarque à 5 ans avec sa famille, en 1956. Le père a trouvé un job à l'office HLM du département, grâce à un oncle conseiller général du Panier. Alexandre naît cette année-là. Les frangins grandissent sans briller dans les études.

Poussé par l'oncle conseiller général, Jean-Noël est élu conseiller municipal en 1977, sur les listes Defferre. Puis conseiller général du Panier en 1982. C'est l'année où Alexandre, après deux ans de droit sans décrocher de diplôme, monte sa première entreprise, dans le nettoyage et l'assainissement. *«Je l'ai revendue en juin 1989 à une filiale de la Générale des eaux, a expliqué Alexandre en novembre aux gendarmes, pour environ sept millions trois cent mille francs. Ensuite, j'ai continué à diriger cette société, en tant qu'employé. Je l'ai quittée en 1994 avec une clause de non-concurrence de dix ans.»*

Casino et courses

Cela ne l'empêche pas de monter une boîte identique, en faisant porter les actions par un homme de paille. Alexandre y place sa compagne, ancienne du secrétariat particulier de Defferre, et rachète une décharge. Qu'il développe, avant de vendre à nouveau, en 2001, à CGEA, filiale de Veolia (ex-Générale des eaux). *«J'ai donc perçu environ 20 millions d'euros, expliquera-t-il. [...] Indirectement, puisque je n'apparaissais pas officiellement, en raison de la clause de non-concurrence.»*

L'argent file en liquide sur des comptes au Luxembourg, puis en Suisse. Cela permet d'assurer le train de vie d'Alex, fou de casino et de chevaux de course. Il peut aussi racheter, pour environ 1 million d'euros, une partie du fonds de commerce de la boîte qu'il vient de céder. Par deux fois, Veolia lui a permis d'encaisser le pactole. *«Mon argent à l'étranger, résume sobrement Alex aux enquêteurs, j'ai vécu dessus.»* Il lui reste 6 millions d'euros, en Suisse. Lors de sa garde à vue fin novembre 2010, il assure gagner 120 000 euros par an comme PDG de sa société d'assainissement, plus 350 000 euros de dividendes annuels.

Pendant cette ascension, son frère a aussi pris du poids. Commis au bureau d'aide sociale de la ville, Jean-Noël devient, en 1987, président de l'Opac- Sud, l'office HLM où travaillait son

père. En 1998, il est élu sénateur et président du conseil général des Bouches-du-Rhône. Il succède à François Bernardini, baron du PS plombé par les ennuis judiciaires. En 1999, Jean-Noël prend le contrôle de la fédération socialiste. Membre très actif du parti, Alexandre est son bras droit politique. Celui qui organise, met au pas, impressionne. Et s'appuie en retour sur l'influence de son frère pour progresser dans les affaires.

Des factures doublonnent

Un exemple ? En novembre 2004, le conseil général (CG) préempte un terrain de quatre hectares à La Ciotat. Au titre de la protection d'une «zone naturelle sensible». Le CG le revend dans la foulée à la Communauté d'agglomérations du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, qui étend la décharge voisine du Mentaure, et en file l'exploitation à... Alexandre Guérini. Ce dernier, que le culot n'étrangle jamais, expliquera aux gendarmes que le CG de son frère a sans doute préempté parce qu'il a eu «*connaissance de la présence du liseron duveteux*», une plante rare et protégée...

Pour répondre à l'appel d'offres d'exploitation de la décharge, Alexandre a mandaté un cabinet conseil en marchés publics, Girus. Curieusement, il lui adjoint un second cabinet, Cyrnea, spécialisé en supports publicitaires et dirigé par un jeune homme, Damien Amoretti, qu'Alexandre qualifie de «*plus qu'un ami*». Ce dernier surfacture allègrement le travail. Rebelote lors de la construction d'un casier d'enfouissement dans la décharge, confiée à deux entreprises de maçonnerie : Perrier, dont c'est le métier, et ABT, du même Damien Amoretti. Des factures doublonnent. Les enquêteurs évaluent le surplus à 1 million d'euros. Idem pour la location d'engins de chantier : Méditerranée Consultant Holding, dirigée par Patrick Boudemaghe, partenaire en affaires d'Amoretti, ne possède que deux engins en crédit-bail, mais elle en loue sept à Alexandre.

Fausses factures», estimera, en avril 2008, le fisc, dans une dénonciation à l'origine de l'affaire. «*Je ne connais pas les textes, donc je ne peux pas vous laisser dire que c'est illégal*», rétorquera Philippe Rapezzi, le bras droit d'Alex. Le tandem Boudemaghe-Amoretti, qui semble spécialisé dans les sociétés taxis permettant l'évasion de fonds vers l'étranger, est mis en cause pour des faits similaires au conseil général de Haute-Corse. Un dossier sur lequel plane l'ombre de Franck Barresi, truand arrêté en juin après une longue cavale et qui hébergeait amicalement leurs innombrables sociétés dans une ferme près d'Aubagne.

Après un détour par le Royaume-Uni, une partie des fonds atterrissait au Luxembourg. Tracfin (service antiblanchiment de Bercy) y voit «*une volonté d'opacité, avec ses sociétés écrans par où transitent des fonds d'origine frauduleuse*». Devant les gendarmes, Alex assurera tout ignorer de ces montages : «*Vous me l'apprenez et je vous prie de me croire.*»

En 2004, Alexandre peste. Payé à la tonne, il comptait enfouir pour les collectivités 95 000 tonnes. Il en manque 18 000. Le marché a été évalué sur ce qu'emportait le précédent titulaire, l'entreprise Bronzo (rachetée ensuite par Veolia), qui trichait sur les quantités, qu'elle pesait elle-même. Alexandre ne peut pas l'imiter : un nouveau système de pesée a été installé. Pour se dédommager, il commercialise auprès d'entreprises amies, dont des filiales de Veolia, l'enfouissement de déchets privés dans la décharge publique. Qu'il facture 60 euros

la tonne (contre 25 pour les déchets publics). Sans droit ni titre, et sans verser un euro de contrepartie à la collectivité.

«Il fait du social»

Mis au parfum par les gendarmes, des fonctionnaires territoriaux s'offusquent à retardement. «*Si SMA [la société d'Alexandre] nous a truandés, ce n'est pas normal*», dit l'un. «*Si cela est vrai, nous n'avons pas été bons en matière de contrôle et les gens qui en ont profité sont des escrocs*», ajoute un autre. Le président PCF de la communauté d'Aubagne, Alain Belviso, a été mis en examen et a démissionné. Il savait. Et la justice s'intéresse aux contreparties du silence qui a permis à Alex de s'enrichir. «*Je reconnais un profit de 1,5 million d'euros par an grâce aux déchets privés*», dira Alexandre. Pour les gendarmes, il a plutôt encaissé près de 2 millions d'euros par an.

A côté de ces petits arrangements, Alex maille étroitement Marseille, pour la bonne santé du business et la carrière de son frère, deux objectifs complémentaires. Il s'appuie sur le CG et ses satellites pour décrocher logements, emplois et augmentations. Le petit frère n'a pas inventé le clientélisme, très structuré à Marseille depuis Defferre. «*Monsieur Guérini le fait pour le bien des personnes, il fait du social*», dira aux gendarmes la chef de cabinet du président de l'office HLM.

«Un petit quelque chose pour le beach de Yann ?»

Dans cette institution, il s'appuie sur une salariée qui ne peut rien lui refuser. Elle est augmentée tous les ans, parfois à sa demande. Son mari, monteur électricien, est embauché comme responsable du patrimoine, sur requête d'Alexandre. Sa fille devient assistante, sa sœur chargée de contentieux. Dans ce système, si quelqu'un regimbe, il est évacué.

En juin 2009, Alex appelle le président de 13 Habitat (qu'il avait fait nommer, en 1998, directeur du cabinet de son frère au CG) au sujet d'une de ses employées (licenciée depuis) : «*Faut que tu la tues !*» Même interventionnisme pour les subventions du CG. Un de ses amis, qui touche 300 000 euros pour un tournoi de beach-volley, se voit sucrer 30 000 euros en 2009 ? Alex met la pression, «*moralement obligé*», dira-t-il, parce que «*si le contrat n'est pas respecté, c'est l'engagement et la parole de mon frère qui ne sont pas respectés*». Le CG versera 15 000 euros. Pour le tournoi de beach-rugby d'un ancien rugbyman marié à une animatrice de TF1, celle-ci envoie un SMS à Alexandre : «*On se demandait si tu avais réussi à trouver un petit quelque chose pour le beach de Yann ?*» Oui, bien sûr, le CG a trouvé.

Alexandre fait passer ses demandes par une cousine, salariée du CG. Il utilise aussi les services du directeur de cabinet (qui fera enlever tous les ordinateurs du cabinet à la veille d'une perquisition des gendarmes). «*Effectivement, Alexandre m'appelle et il est parfois insistant, avec une certaine forme d'autorité et de faconde qui ne laisse pas indifférent. [...] Il s'agit par ailleurs du frère de mon patron*», dira celui-ci. En 2009, le CG stoppe les subventions de Pôle 13, association de réinsertion professionnelle qui a le tort de ne pas être à la botte du petit frère. Celui-ci réclame une nouvelle société, qu'il pourra contrôler. Au téléphone, Alex explique au dir cab du CG : «*Jusqu'à présent, on donnait 1,4 million d'euros par an et on était maîtres de mes couilles. [...] Tandis que là, on va être les patrons.*»

Alexandre fait aussi installer dans un quartier un travailleur social et lui fournit un logement. *«Je vais le faire habiter là, dit-il, parce qu'aux Chartreux, il y a des problèmes, je veux qu'il récupère toute cette jeunesse.»* Ces jeunes, *«je veux qu'ils soient avec nous, tu comprends où je veux en venir ?»* Son interlocuteur au cabinet : *«Ah ouais, moi je sais très bien où tu veux en venir, Alex.»* La justice aussi. Le 1^{er} décembre, elle a mis en examen Alexandre pour trafic d'influence, détournement de biens publics, abus de biens sociaux, corruption active, blanchiment.

«Appelle-le, ce pédé-là»

Dans ce système, les entreprises dépendant du CG sont mises à contribution. Le directeur d'une maison de retraite (dont l'agrément dépend de la collectivité) refuse d'embaucher trois personnes pistonnées par Alex ? Il téléphone à sa cousine : *«Mais lui, celui-là, il vit grâce aux subsides du conseil général ?»* Elle acquiesce. *«Et il faut lui demander l'autorisation à celui-là ?»* Quand elle souligne qu'il s'agit d'emplois privés, il crie : *«Qu'est-ce que c'est que ces mecs-là, ils touchent l'argent du CG et il faut se mettre à genoux ?»* Alexandre est un sanguin : *«Appelle-le, ce pédé-là. Et tu lui dis : "Monsieur Guérini tient particulièrement à ce que vous le teniez au courant !"»*. L'expression *«Monsieur Guérini»* est habile : assez floue pour qu'on ne sache jamais s'il s'agit du président ou du frère.

En 2008, l'influence s'étend à la communauté urbaine de Marseille, que la gauche vient d'emporter par surprise. La présidence revient à Eugène Caselli, premier secrétaire fédéral du PS que Jean-Noël Guérini a mis en place. Les deux frères, à en croire les écoutes, prennent Caselli pour un pantin et l'appellent *«Brushing»*, en hommage à son impeccable coiffure. Dans un échange avec Henri Proglia, alors patron de Veolia, Alexandre explique que le vrai patron, c'est le directeur de cabinet, Franck Dumontel, qu'ils ont placé. La communauté urbaine l'intéresse car elle gère la propreté et la collecte des ordures : le cœur du métier d'Alexandre. Il va favoriser des amis, des partenaires, qui ne se montreront pas ingrats.

L'un de ses copains vise ainsi le tri sélectif et s'engage, selon un fonctionnaire, à reverser dans les décharges d'Alex ce qu'il ne pourra valoriser, soit 20 % du volume. Proche d'Alexandre, Antoine Rouzaud (PRG) devient vice-président chargé de la propreté. Alexandre lui trouve un logement dans l'année. Pour rencontrer les fonctionnaires, l'élu est accompagné d'un *«conseiller technique»* : en fait, un copain d'Alex, dont l'entreprise postule pour le tri sélectif. Le même joue l'intermédiaire à l'été 2008 pour proposer à Alexandre le futur directeur de la propreté à la communauté urbaine. Plus commode, pour discuter affaires. Surpris de sa rapide promotion, le directeur affirmera aux gendarmes qu'Alexandre, qui *«s'était présenté à l'époque comme étant le frère de Jean-Noël Guérini»*, a *«pilote [son] accession à ce poste pour obtenir des marchés publics et des informations relatives à ces marchés»*. Et que Jean-Noël *«est lui-même intervenu»* pour qu'il soit nommé. Alexandre conteste : *«Tout le monde sait que c'est FO qui propose les nominations de fonctionnaires. L'amitié et l'affection que je porte à M.Argy [patron du syndicat] n'impliquent pas une quelconque influence.»*

Une grève en représailles

Le directeur nommé, Alexandre lui passe régulièrement des consignes. Il doit changer les cahiers des charges pour écarter telle entreprise. Un jour, sur ordre d'Alexandre, il fait stopper

la collecte de nuit au moment des soldes dans l'arrondissement d'une rivale UMP, afin de laisser les cartons envahir ses rues... Le directeur obéit. Pourquoi ? *«Alexandre Guérini s'est toujours exprimé avec un ton menaçant, dira-t-il aux enquêteurs. Il pouvait faire naître de la peur. Je crois qu'on pouvait s'attendre à tout avec lui. Y compris, à la réflexion, d'être atteint physiquement.»* Alexandre conteste : il est seulement *«intervenu intellectuellement comme un professionnel des déchets»* dans un *«devoir de conseil»*. Certes, sa façon de s'exprimer *«peut paraître autoritaire»*. Mais elle *«reste passionnée et saine»*. Et ses interventions n'ont qu'un noble but : *«Signaler les carences en matière de propreté de notre ville de Marseille. [...] Ça va du rat crevé sur le trottoir [...] au chat disposé mort sur la Corniche, développant une puanteur ignoble.»*

Parfois, ses interventions font chou blanc. Fin 2009, la commission d'appel d'offres choisit un groupe largement moins cher que la filiale de Veolia qui ramassait jusque-là les ordures, et qu'Alexandre a essayé de favoriser. Les enquêteurs le soupçonnent de déclencher en représailles une grève des éboueurs de la filiale évincée, ce qui contraint le président de la communauté à déclarer l'appel d'offres sans suite... pour motif *«d'intérêt général»*.

Effrayés, des fonctionnaires demandent leur mutation. Ceux qui résistent, Alexandre veut les faire virer : *«Cet enculé, j'en fais mon affaire perso de cette ordure.»* Un soir, il appelle le directeur de cabinet : *«Franck, excuse-moi de te déranger si tard.»* (22 heures passées). *«Je t'en prie.»* *«Dis-moi, le tunnel [sous le Vieux-Port] est fermé et je me suis pris une heure de queue là et je voulais savoir qui c'était l'en... Qui c'est le directeur de ces installations chez nous ?»* Le directeur répond que la fermeture est prévue depuis une semaine, pour travaux. *«Putain de leur race pourrie, lâche Alexandre. Ça fait une heure que je suis... putain, bon je te fais une bise.»* A défaut de faire rouvrir les tunnels, son influence est-elle parfois monnayée ? Le juge d'instruction marseillais Charles Duchaine cherche à le savoir.

Alexandre peut aussi intervenir juste pour rendre service. Le 10 juin 2009, le fils d'un élu PS (Bernard Granié, lui-même condamné début 2010 à un an de prison pour corruption) se fait retirer un marché de location de voitures par une filiale de Veolia. Alex envoie un texto à Henri Proglío, patron de Véolia : *«Cher Henri, [le] chef d'agence de l'ent Sodi [...] veut virer l'entreprise de location de véhicules du fils de Bernard Granié [...]. Ce n'est pas très futé... Sodi fait du nettoyage in.»* Du nettoyage industriel, entre autres pour des collectivités gérées par le PS. Réponse de Proglío : *«Cher Alexandre, message transmis. Je vous embrasse. Henri.»* Aux gendarmes, Alex confiera : *«Henri Proglío est mon ami de vingt et un ans. Il m'a témoigné dans les moments difficiles l'affection et la solidarité d'un frère désintéressé.»*

«Lui, c'est lui et moi, c'est moi»

Les amis Alex et Henri se rendent de menus services. Quand la décharge de La Ciotat manque d'ordures publiques, des filiales de Veolia se dévouent pour l'alimenter en déchets privés. Et tous deux font front, lorsque l'ennemi commun, Sita, filiale de Suez, menace de récupérer le tri des déchets géré par une filiale de Veolia. Enfin, en janvier 2010, une société d'Alexandre passe contrat avec ERDF, dans l'orbite d'une EDF désormais présidée par Proglío, pour recycler une partie de ses déchets en cogénération. Un marché de 500 000 euros. Très fraternellement. La justice aimerait comprendre où est passé l'argent versé à Alexandre à

l'étranger, et au profit de qui. Selon M^e Emmanuel Molina, qui le défend, il «*conteste vigoureusement toute implication dans les faits qui lui sont reprochés*» et réfute les accusations «*infondées et blessantes*». «*J'ai toujours essayé de faire le bien dans ma vie, je n'y suis peut-être pas toujours parvenu mais quand j'y suis arrivé, je l'ai toujours fait sans aucun intérêt personnel*, a dit Alexandre au juge. *Je ne mérite pas tout le mal que je subis actuellement.*» Incarcéré depuis quatre mois, il s'est dit «*victime d'un complot politique*» de l'UMP pour «*salir le nom de [sa] famille*» et empêcher son frère d'accéder à la mairie de Marseille en 2014.

Le juge pourrait entendre assez vite Jean-Noël, dont rien ne permet d'affirmer qu'il sera menacé pénalement. «*Mon frère est mon frère et le demeurera toujours. Mais lui, c'est lui et moi, c'est moi*», a expliqué Jean-Noël en décembre, précisant qu'il n'est «*concerné ni de près ni de loin par les affaires et les entreprises*» d'Alex. Il l'a répété jeudi, lors de sa triomphale réélection comme président du CG (les 37 élus de gauche ont voté pour lui, plus 3 de droite) : «*Si mon frère a fauté, il en répondra devant la justice. Pour l'instant, il n'existe pas que je sache de délit de fraternité.*» Mais la révélation des combines a sérieusement plombé le PS aux cantonales de mars. Et peut-être refermé la route de Jean-Noël vers la mairie.

(1) Antoine Guérini mettait parfois ses gros bras au service de la SFIO.

(2) Contacté par «Libé», le président du conseil général n'a pas souhaité s'exprimer.